

**III**  
**ELEMENTS STATISTIQUES**

**\* TAUX MOYENS D'IMPOSITION CONSTATES AU NIVEAU NATIONAL EN 2003 EN POURCENTAGES**

	Taux communaux	Taux des E.P.C.I. à fiscalité propre		Taux départementaux	Taux régionaux
		C.D.C. à fiscalité additionnelle	C.D.C. à T.P.U.		
Taxe d'habitation	14,02%	2,19%	0,16%	6,29%	
Foncier bâti	17,92%	3,38%	0,19%	8,80%	1,99%
Foncier non-bâti	42,66%	8,78%	0,59%	21,20%	4,95%
Taxe professionnelle	15,71%	2,70%	12,36%	7,38%	2,02%

**\* QUELQUES MOYENNES PAR HABITANT DES :**

Potentiel fiscal (moyenne arithmétique des potentiels fiscaux des communes)	411,48 €
Dette communale	508,55 €
Revenus patrimoniaux	70,67 €
Dotations de fonctionnement	185,42 €

**\* MOYENNES DEPARTEMENTALES PAR TRANCHES D'HABITANTS**

*Les tranches de populations retenues correspondent à celles prises en compte pour le calcul des taux modulés communaux.*

*Les moyennes sont exprimées en Euro par habitant : toutefois, elles sont à appréhender avec prudence, les comparaisons hâtives devant être évitées. En effet, à l'intérieur de chaque tranche de population et de chaque agrégat, des situations très diverses sont prises en compte.*

Nombre d'habitants	Moyenne des potentiels fiscaux par habitant	Moyenne de la dette par habitant	Moyenne des revenus patrimoniaux par habitant	Dotations de fonctionnement par habitant
Jusqu'à 699 (275 communes)	314,98 €	455,09 €	74,65 €	177,77 €
de 700 à 1 999 (168 communes)	441,54 €	544,66 €	63,49 €	175,67 €
de 2 000 à 4 999 (57 communes)	692,37 €	534,34 €	63,07 €	154,39 €
de 5 000 à 9 999 (14 communes)	845,36 €	713,66 €	42,32 €	182,62 €
de 10 000 à 49 999 (11 communes)	793,57 €	580,61 €	26,89 €	175,79 €
à partir de 50 000 (1 commune)	764,97 €	435,13 €	124,44 €	224,19 €